

MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Conformément à l'article 956 du code municipal, avis public est donné à l'effet que la séance au cours de laquelle le budget 2022 sera adopté se tiendra le **mardi 7 décembre 2021**.

Les citoyennes et citoyens sont invités à assister à cette séance, au cours de laquelle les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget.

DONNÉ À CHERTSEY CE 26^e JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2021.



Monique Picard
Directrice générale adjointe et Service de greffe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Monique Picard, directrice générale adjointe et Service du greffe de la Municipalité de Chertsey, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à l'endroit désigné par le conseil le 26^e jour du mois de novembre 2021, entre 9 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 26^e jour du mois de novembre 2021.



Monique Picard
Directrice générale adjointe et Service de greffe